

MAI 2024

**Sécurité routière - p03**

Focus sur les récents aménagements dans notre espace public

**Budget 2024 - p05**

5<sup>ème</sup> nouvelle baisse d'impôt pour les Etterbeekois !

**Alimentation - p07**

Le point sur les bonnes pratiques adoptées par la commune

# LA VIE ETTERBeele KOISE

\*98

VOTRE MENSUEL OFFICIEL D'INFORMATION COMMUNALE



## Etterbeek à l'attaque des tags

[etterbeek.brussels](https://etterbeek.brussels)

## VOS SERVICES COMMUNAUX EN UN COUP D'OEIL

### ADMINISTRATION COMMUNALE D'ETTERBEEK

Avenue des Casernes 31/1 | 1040 Etterbeek  
02 627 21 11 | info@etterbeek.brussels

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

02 627 27 58 - urbanisme@etterbeek.brussels

### ANIMATION

02 627 23 34 - animation@etterbeek.brussels

### BIEN-ÊTRE ANIMAL

02 627 23 65 - beanimal@etterbeek.brussels

### CABINET DU BOURGMESTRE

02 627 23 51 - cabinet.bourgmestre@etterbeek.brussels

### CONTACT PLUS

02 627 27 37 - contact.plus@etterbeek.brussels

### CPAS

02 627 22 57 - info@cpas-etterbeek.brussels

### CULTURE FR

02 627 25 06 - culturefrancophone@etterbeek.brussels

### CULTURE NL

02 627 23 05 - affairesneerlandophones@etterbeek.brussels

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

02 627 23 24 - economie@etterbeek.brussels

### ÉGALITÉ DES GENRES ET DIVERSITÉ

02 627 27 54 - egalite@etterbeek.brussels

### ETAT CIVIL

02 627 21 11 - etatcivil@etterbeek.brussels

### ÉTRANGERS

02 627 21 11 - etrangers@etterbeek.brussels

### FOIRES - MARCHÉS - BROCANTES

02 627 23 65 - fmb@etterbeek.brussels

### JEUNESSE

02 627 25 18 - jeunesse@etterbeek.brussels

### MOBILITÉ

02 627 27 18 - mobilite@etterbeek.brussels

### POPULATION

02 627 21 11 - population@etterbeek.brussels

### PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE

02 627 23 72 - cohesion.sociale@etterbeek.brussels

### PROPRETÉ PUBLIQUE

0800 25 755 - proprete@etterbeek.brussels

### SPORTS

02 627 25 81 - sport@etterbeek.brussels

### SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

02 627 27 73 - solidariteinternationale@etterbeek.brussels

### STATIONNEMENT

02 627 25 23 - stationnement@etterbeek.brussels

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

02 627 27 85 - etterbeek.durable@etterbeek.brussels

### TRAVAUX PUBLICS

02 627 27 13 - travauxpublics@etterbeek.brussels

**etterbeek.brussels**

LA VIE  
**ETTERBEEKOISE**

Avenue des Casernes 31/1 | 1040 Etterbeek

02 627 21 11 + info@etterbeek.brussels

Imprimé sur papier recyclé

# EDITO\*



Votre bourgmestre

## Retour sur des années de construction au service de la convivialité

### Chère Etterbeekoise, Cher Etterbeekois,

Petit à petit, nous nous rapprochons de la fin de cette législature. Durant ces 6 années, le paysage de la commune a évolué pour répondre aux enjeux climatiques et contribuer à la convivialité des quartiers. L'air de rien, car tout n'est pas arrivé en même temps, de nombreuses infrastructures ont été construites ou réaménagées à Etterbeek. Places, parcs, square, bâtiments communaux, ce sont tous des espaces traversés au quotidien par tant d'habitants.

“ Au cœur de  
tous ces projets :  
des processus  
parfois longs, mais  
nécessaires pour  
collecter en amont  
les besoins des  
habitants de chaque  
quartier concerné ”

Dans cette édition de la Vie Etterbeekoise, nous avons tenu à mettre en lumière certains projets contribuant à un environnement de vie de grande qualité pour tous les publics présents dans les quartiers. Que vous soyez Etterbeekois depuis un jour ou depuis toujours comme moi, profitez de cette (re)découverte de notre belle commune.

Votre nouvel hôtel communal, changement majeur pour les Etterbeekois mais aussi les fonctionnaires, est bien évidemment l'un des plus visibles. Nous en avons déjà beaucoup parlé et ne nous y attarderons pas ici, cependant il est certain que nous attendons beaucoup des Jardins de la Chasse avec sa future crèche, son propre parc et des logements accessibles. En page 6, on vous présentera le réaménagement du parc Hap, réel jardin secret de la commune, celui de la place du Rinsdelle pour un projet ambitieux intergénérationnel, ou encore l'évolution du quartier Rolin, déjà métamorphosé avec sa grande esplanade et sa plaine de jeux très fréquentée. Pour ce dernier, un pavillon dédié à la jeunesse et à tous les habitants du quartier sera érigé à partir de l'année prochaine.

D'autres squares ont également fait peau neuve comme le Square Jean Glineur, l'un des îlots de fraîcheur les mieux préservés d'Etterbeek, mettant en valeur la célèbre statue aux trois têtes. Le square Léopoldville n'est pas en reste avec désormais un espace fortement végétalisé et fleuri pour un quartier plus apaisé répondant aux obligations matérielles de l'espace.

Au cœur de tous ces projets: des processus parfois longs, mais nécessaires pour collecter en amont les besoins des habitants de chaque quartier concerné. Cet aspect essentiel où chacun peut s'exprimer contribue à élaborer des projets propres à l'esprit d'Etterbeek d'un village dans la ville.

## \* ZOOM

# La commune réaménage son espace public pour améliorer la sécurité routière

Ces derniers mois, de nombreux chantiers destinés à améliorer la sécurité de tous les usagers ont été menés au sein de la commune, notamment grâce à un financement de Bruxelles Mobilité pour les projets « *sécurité routière* ». Agrémentés de plantations, ces nouveaux aménagements contribuent également à l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune.

La sécurité routière est un enjeu majeur dans notre capitale. Si les statistiques indiquent une diminution du nombre de tués sur nos routes, le bilan reste trop lourd. Notamment pour les piétons qui restent surreprésentés parmi les victimes. Pour inverser la tendance, il est indispensable d'agir dans plusieurs domaines : le contrôle, la sensibilisation, l'adaptation des véhicules mais aussi l'infrastructure.

C'est dans cet esprit que la commune d'Etterbeek a planifié un certain nombre de chantiers destinés à répondre aux enjeux de sécurité routière. Un maximum de carrefours ont ainsi été mis aux normes 30 km/h et une attention particulière a été apportée pour assurer la sécurité et la commodité des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite (PMR). Enfin, des infrastructures adaptées ont été mises en place afin de répondre à la réglementation ambitieuse élaborée dans le cadre de la Ville 30 mais aussi, dans certains cas, aux demandes de riverains qui constataient une vitesse excessive dans leur rue. En tout, c'est un budget de près de 700.000 euros (subsidé par Bruxelles Mobilité) qui a été investi dans ces travaux. La plupart de ces aménagements sont aussi agrémentés de plantations pour répondre aux enjeux climatiques et à la diminution des îlots de chaleur.

## Voici la liste des voiries qui ont bénéficié de récents travaux :

 **Rue des Coquelicots et rue du Ruanda** : travaux de sécurisation des traversées piétonnes, installation d'oreilles de trottoirs et marquage de passages piétons.

 **Rue du Cornet/Rue Sainte-Gertrude** : travaux de sécurisation des traversées piétonnes, suppression du plateau ralentisseur et pose de coussins berlinois, aménagement d'oreilles de trottoirs et nouveau traçage de passages piétons.



 **Rue de Theux** : réduction et maîtrise de la vitesse ville 30 grâce à la pose de coussins berlinois en collaboration avec la commune d'Ixelles.

 **Avenue Commandant Lothaire** : réduction et maîtrise de la vitesse ville 30 grâce à la pose de coussins berlinois.

 **Rue de Linthout (à l'angle avec la rue Henri de Braekeleer)** : sécurisation des traversées piétonnes et installation d'oreilles de trottoirs.

 **Rue du Cornet (carrefour rue Dekens et rue Jonniaux)** : Sécurisation des traversées piétonnes, installation d'un plateau ralentisseur et d'oreilles de trottoirs.

 **Rue des Trévières (carrefour avec la rue des Morins)** : sécurisation des traversées piétonnes, installation d'un plateau ralentisseur et aménagement de trottoirs traversants.

## Deux aménagements sous la loupe :

### Des coussins berlinois rue Baron de Castro

Pour diminuer la vitesse automobile ainsi que les vibrations du bus, la commune a décidé, après avoir consulté les habitants, de remplacer les plateaux ralentisseurs par des coussins berlinois de forme rectangulaire. Un dispositif a également été mis en place à l'entrée de la rue afin d'éviter que les automobilistes ne prennent de la vitesse depuis le boulevard Louis Schmidt. Enfin, les trottoirs ont aussi été élargis. Un budget de 211.000 euros a été investi dans ces travaux de sécurisation en 2023.

### La place des Acacias et ses alentours apaisés

Les rues Baron Lambert et Antoine Gautier ainsi que la place des Acacias ont récemment bénéficié d'un réaménagement en profondeur : les services y ont installé un plateau ralentisseur, un trottoir traversant mais aussi une extension de trottoirs, sans oublier le marquage au sol. Des potelets et un vélobox devraient bientôt venir finaliser cet aménagement.



## Découvrez les services de la Maison de la Mobilité Active (MAHMA)



Avec le beau temps, l'envie de ressortir son vélo se fait sentir ! L'occasion de redécouvrir notre MAHMA, un lieu de rencontres et de formation autour de la Mobilité active à Etterbeek.

Vous y trouverez :

- Des ateliers de réparation de vélo menés par l'asbl Vitavo-vélo les lundis et jeudi de 16h à 21h  
La vélothèque de « *beweging.net* » tous les 3e samedis du mois de 10h à 12h
- Une permanence du service de Prévention autour de la lutte contre le vol de vélo tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois, de 14h à 17h30.
- Une permanence du service de Coordination de la Sécurité routière pour vous renseigner et répondre à vos questions les mercredis de 13h à 17h.

Le programme complet de la Mahma est disponible sur le site de la commune : [etterbeek.brussels](http://etterbeek.brussels).

 **MAHMA (Maison de la Mobilité Active)**  
231 avenue de la Chasse  
02 435 29 40 – [mahma@etterbeek.brussels](mailto:mahma@etterbeek.brussels)



\* ACTU

# Etterbeek gagne du terrain face aux tags

La propreté constitue un enjeu essentiel pour les citoyens comme pour les autorités communales en particulier pour le bourgmestre, en tant que responsable de la propreté publique. C'est pourquoi les agents travaillent d'arrache-pied, avec des résultats visibles qui méritent d'être mis en lumière.



L'équipe de la cellule Anti-tag a déjà effectué un travail impressionnant depuis le début de l'année avec pas moins de 535 interventions pour janvier, février et mars 2024, que ce soit pour nettoyer des façades ou des portes de garage chez des particuliers (270 interventions) ou pour effacer les tags sur du mobilier urbain dans l'espace public (228 interventions).

**"Aujourd'hui nous arrivons à réaliser jusqu'à 10 interventions par jour ! Nous sommes félicités régulièrement pour notre réactivité".**

La cellule intervient également pour enlever de l'affichage sauvage sur le mobilier urbain (37 interventions). « Lorsqu'il s'agit de tags à caractère raciste ou haineux, nous intervenons dans la journée pour ne pas laisser ce genre de message perdurer », explique Georges Es, coordinateur au sein de la cellule Anti-tag. « Aujourd'hui l'équipe est composée de trois personnes. L'une travaille essentiellement avec l'aérogommeuse, qui s'avère très efficace pour enlever les tags et « signatures » des façades en brique ou en pierre bleue. L'autre est responsable de la remise en peinture des volets ou du mobilier urbain. Quant à moi, je prends en charge le contact avec les citoyens et le planning de l'équipe mais il m'arrive très régulièrement de participer aux interventions pour être le plus efficace possible. Aujourd'hui, nous arrivons à réaliser jusqu'à 10 interven-

tions par jour quand le temps le permet. C'est une vraie satisfaction de voir que les gens sont ravis et nous félicitent régulièrement pour notre réactivité ».

## Comment faire appel à la cellule Anti-tag ?

Vous pouvez faire appel à ce service gratuit pour faire enlever un graffiti ou un tag sur votre façade ou votre volet. Pour cela, il suffit de contacter le « médiateur tag » du service « Coordination du Plan Propreté » par mail ou par téléphone ou réaliser un signalement, avec photo, via l'application FixMyStreet. Votre demande doit comprendre les informations suivantes : l'adresse de l'immeuble et quelques précisions relatives au matériau et à la surface taguée. Si vous êtes locataire, informez votre propriétaire de votre demande.

**i** Cellule Anti-tag du service Propreté :  
02 627 27 91 – tag@etterbeek.brussels  
Signaler un incident sur la voie publique :  
<https://fixmystreet.brussels>

## Attention, l'amende pourrait être plus salée



Comme annoncé dans la presse, le montant maximal des sanctions administratives communales (les « SAC ») est passé de 350 à 500 €.

Il s'agit d'une mesure imposée au niveau fédéral ; toutes les communes du royaume sont donc concernées, en ce compris Etterbeek qui a intégré cette modification dans son règlement général de police, ajustant ainsi le montant maximal de l'amende. Puisqu'il est question de lutte contre la prolifération des tags dans l'article ci-dessus, sachez que ce nouveau plafonnement des sanctions administratives concerne également ce type d'infraction.

Précision importante : il s'agit là d'un montant maximal et l'amende – si amende il y a – est infligée par le fonctionnaire sanctionneur.

Chaque cas est examiné individuellement et le montant de l'amende est toujours déterminé sur base des circonstances dans lesquelles les faits ont été commis et de leur gravité, en respectant le principe de proportionnalité.

## Un peu de laisser-aller en faveur de la biodiversité

Ne plus tondre une partie de son jardin pendant un mois – ou plus si affinité – afin de permettre à la nature d'y déployer toute sa richesse : c'est là l'invitation écologique et durable récemment lancée par le magazine Le Vif, en partenariat avec la faculté Gembloux Agro-Bio Tech de l'ULiège et l'asbl Adalia 2.0, dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> édition de l'opération « *En mai, tonte à l'arrêt* ».



Peut-être en avez-vous entendu parler ou avez même décidé d'y prendre part ? Cette vaste campagne de sensibilisation a pour objectif d'offrir à la biodiversité une bouffée d'air, une respiration dont elle a plus que jamais besoin, tout en permettant aux particuliers ainsi qu'aux entreprises et pouvoirs locaux de (re)découvrir la variété insoupçonnée de plantes, fleurs, insectes et oiseaux peuplant notre région.

Bien que disposant de peu d'espaces engazonnés non régulièrement foulés par les piétons, Etterbeek applique tout au long de l'année ce principe partout où cela s'avère possible. C'est par exemple le cas au sein du complexe scolaire du Paradis des Enfants, dans le Jardin Jean-Félix Hap ou dans le petit parc jouxtant le supermarché Delhaize de la place Saint-Antoine, où le service Espaces verts de la commune a notamment mis en place des zones de pré fleuri.

De votre côté et dans la mesure de vos possibilités, n'hésitez pas non plus à adopter cette pratique respectueuse de la biodiversité qui lui permet de retrouver sa place en ville. Les citoyens ne disposant pas de jardin sont eux aussi invités à participer et trouveront de précieux conseils pour entretenir leur terrasse ou balcon sur le site web de l'opération.

**i** [enmaintontealarret.be](http://enmaintontealarret.be)

\* ENTRETIEN

# Un budget en boni et de bonnes nouvelles pour les Etterbeekoïses

Une gestion rigoureuse, des dépenses mesurées et une adaptation constante aux circonstances imprévues qui bouleversent les prévisions budgétaires : voilà la recette efficace que le collège des bourgmestre et échevins applique depuis plusieurs années pour établir un budget en boni. À la manœuvre de ces choix budgétaires orchestrés avec rigueur : le bourgmestre et l'échevin des Finances, dont les arbitrages définissent chaque année les contours du budget. Mais l'accompagnement d'un homme de l'ombre dans cette tâche est tout aussi prépondérant. Celui du receveur communal, Philippe Demol qui cette année encore, avec le collège, a réussi à boucler un budget en boni assorti – cerise sur le gâteau – d'une nouvelle réduction des impôts locaux.



**Philippe Demol**  
Receveur communal

## C'est donc vrai, le budget 2024 d'Etterbeek est une nouvelle fois en boni ?

**Philippe Demol** : « Absolument, il a été adopté au conseil communal du 25 mars dernier et il se clôture avec un boni à l'exercice propre de 79.721 euros. Le résultat est donc positif et s'accompagne d'une excellente nouvelle pour les Etterbeekoïses. Non seulement, nous n'avons pas augmenté les taxes communales mais en plus, nous sommes encore parvenus à diminuer de 0,3 % le taux additionnel à l'impôt des personnes physiques (l'IPP) qui s'élève désormais à 6%. Quant à l'additionnel au précompte immobilier, il reste fixé à 2966 centimes, comme c'est déjà le cas depuis plus de 30 ans. »

## On le sait, les finances communales souffrent un peu partout et c'est le cas aussi à Etterbeek. Comment la commune arrive-t-elle chaque année à voter un budget en boni ?

**Ph.D.** : « Il est vrai que l'exercice est de plus en plus compliqué. Ce fut particulièrement le cas cette année, notamment en raison des répercussions de la hausse des coûts de l'énergie et de l'augmentation générale des prix qui nous affecte depuis la fin de la pandémie. Mais de manière générale, pour confectionner un budget, les services communaux font des propositions aux membres du collège qui déterminent ensemble les priorités, sous la direction du bourgmestre et de l'échevin des Finances. Des choix sont donc faits pour, in fine, équilibrer les dépenses et les recettes et même parvenir à un résultat positif. Cet objectif nous est fixé par la Région mais, indépendamment de cela, le collège tient à ce que, chaque année, cette règle de conduite soit parfaitement respectée. »

## Quels sont les postes qui mobilisent les montants les plus importants dans les dépenses et pourquoi celles-ci augmentent-elles plus que les recettes ?

**Ph.D.** : « En ce qui concerne les recettes, disons, sans entrer dans les détails, que notre commune n'a pas l'habitude d'augmenter sa fiscalité ou les tarifs de prestations, comme

les frais scolaires dans les écoles, le coût des documents administratifs et les droits d'entrée aux infrastructures sportives ou culturelles. Tout bénéfique pour les citoyens ! En revanche, les frais de fonctionnement, liés à ce que j'ai déjà évoqué, et les dépenses relatives au personnel sont à la hausse. Pour le budget 2024, les dépenses sont estimées à 132,9 millions d'euros. Mais j'ajoute que le collège a veillé à ce qu'une part substantielle de ce montant soit consacrée aux actions et projets qui répondent prioritairement aux besoins de la population en matière de social, de sécurité et de climat. »

## Que peut-on préciser justement en matière de sécurité et de social ?

**Ph.D.** : « L'actualité montre à quel point il est important d'investir dans le domaine de la sécurité. C'est cette conviction qui a encouragé le collège à augmenter les moyens attribués à la police locale. La dotation à la zone de police Montgomery en 2024 atteint 12,9 millions d'euros, ce qui équivaut à une hausse de 3,8 % par rapport à 2023. Nous maintenons aussi nos dotations spécifiques auprès de la police fédérale et locale dans le cadre du déploiement sur Etterbeek de brigades cyclistes et à cheval, destinées à renforcer les effectifs de proximité. Côté social, nous accordons davantage de ressources au CPAS pour l'aider à soutenir les personnes et familles en situation de précarité. Sa dotation passe de 15,9 millions d'euros, en 2023, à 16,3 millions d'euros cette année, soit une hausse de 2,5 %. »

## Quelles sont les autres particularités de ce budget 2024 ?

**Ph.D.** : « Nous avons toujours l'ambition de rendre notre budget neutre en carbone d'ici 2030 et plusieurs initiatives sont planifiées pour y arriver. Par exemple, le lancement en 2024 d'une campagne visant à mobiliser l'épargne des citoyens etterbeekoïses afin de financer des projets durables. Nous allons aussi investir pour améliorer l'efficacité énergétique des immeubles de la Régie foncière



et des bâtiments communaux, et une étude subsidiée nous permettra d'amorcer la rénovation énergétique du centre des sports. Dans un tout autre registre, le collège a décidé de consacrer davantage de moyens à la lutte contre les assuétudes aux drogues et au financement de mesures proposées lors d'une récente table ronde qui réunissait la police, la prévention et le milieu associatif. Enfin, dans le cadre de son plan de relance, Etterbeek va créer une agence immobilière commerciale afin d'aider les petites entreprises locales et durables à s'installer dans notre commune. »

\*

## Les impôts locaux diminuent... pour la 5<sup>ème</sup> fois !

Non seulement notre commune affiche un budget en boni mais elle réduit aussi sa fiscalité : en 2024, le taux additionnel à l'IPP est désormais fixé à 6 %, contre 6,3 % en 2023 et 6,7 % en 2022.

Etterbeek se démarque ainsi de nombreuses autres communes qui, pour maintenir leur budget en équilibre, n'ont d'autre choix que celui d'augmenter leur fiscalité.

Et cette tendance n'est pas neuve ! Rappelons qu'il y a un peu plus de 20 ans, l'IPP atteignait les 8%. Après une première diminution à 7,5% au début des années 2000, la commune est encore parvenue à l'abaisser à 7% en 2017 avant de le réduire une nouvelle fois de 0,3% un an plus tard. Faites le compte : depuis le début des années 2000, notre commune a revu son IPP à la baisse à cinq reprises. Un véritable exploit accompli grâce à une gestion rigoureuse et malgré un contexte économique de plus en plus difficile.

\*

## \* ACTION POLITIQUE

# Retour sur quelques grands projets d'aménagement

En six ans, la commune d'Etterbeek s'est enrichie de réalisations ambitieuses dont certaines sont le fruit d'un long processus participatif. On pense ainsi au nouveau visage de la place du Rinsdelle, au réaménagement complet du jardin Jean-Félix Hap, à l'embellissement du quartier Rolin et du square Léopoldville, la cure de jouvence du jardin Jean Glineur et les derniers aménagements de l'avenue de Tervueren. Le bourgmestre, en sa qualité de coordinateur des grands travaux, fait le point sur plusieurs d'entre eux et souhaite également lever le voile sur de futures réalisations qui embelliront le quotidien des Etterbeekois.

## Votre Bourgmestre



### Le parc Hap a retrouvé sa splendeur

Le Jardin Jean-Félix Hap mieux connu sous le nom de parc Hap a connu ces dernières années une refonte complète dans le cadre du contrat de Quartier Durable Chasse-Gray. Cette vaste opération de restauration et de réaffectation menée entre 2018 et 2020, a permis à ce site classé, situé entre le carrefour de la Chasse et la place Jourdan, de devenir plus attractif pour les promeneurs. Le résultat présente désormais un équilibre harmonieux entre les attentes des riverains, le caractère classé du site et le besoin d'amener plus de lumière et de consacrer de l'espace à des activités collectives (création d'un potager collectif, etc.). Outre le réaménagement du parc, la Maison Hap – elle aussi classée – et l'ancienne orangerie ont également bénéficié d'une magnifique restauration. Cette dernière accueillera d'ailleurs bientôt un restaurant social dans le cadre d'un projet porté par le CPAS d'Etterbeek.

### Une place du Rinsdelle accueillante pour toutes les générations

Fruit d'un long processus participatif qui aura duré six ans, la place du Rinsdelle a été inaugurée en fanfare en juin 2022. Il s'agit en effet d'un des plus beaux exemples de co-création d'un projet avec les habitants du quartier. Depuis deux ans, les habitants profitent d'une nouvelle place très aérée offrant un large espace aux piétons, à la mobilité douce et à la verdure. On y trouve aussi un terrain multisport, une aire de jeux, une piste de pétanque, un canisite, une fontaine à eau, ainsi qu'une piste cyclable à double sens. Et cerise sur le gâteau, la nouvelle place du Rinsdelle propose désormais 2300 m<sup>2</sup> d'espaces drainants verdurisés.

### Le quartier Rolin évolue et s'embellit



Initié il y a plusieurs années, l'évolution du quartier Rolin a été, elle aussi imaginée par la commune, le CPAS et Log'Iris en tenant compte de l'avis des riverains. À ce jour, deux phases ont déjà été réalisées : la rénovation complète des abords des immeubles de logements sociaux de la rue Général Henry, incluant la création de la placette Rolin, l'installation de poubelles enterrées pour améliorer la propreté publique, et l'aménagement d'une magnifique plaine de jeux dans le clos Commandant Ponthier. La dernière phase vise à construire un pavillon à l'arrière des immeubles sociaux de la rue Général Henry, destiné aux jeunes du quartier, afin d'accueillir des activités socio-culturelles accompagnées par le service de la Prévention.

Rappelons que tous ces projets ont été réalisés grâce au travail de plusieurs services communaux et à la collaboration de leurs responsables politiques.



### Ligne du temps

- 2018:** Réaménagement du parc Hap.
- 2020:** Inauguration des nouveaux aménagements aux abords du Jardin Jean Glineur.
- 2021:** Réaménagement des abords des immeubles de logement Log'Iris.
- 2021:** Réalisation de nouvelles pistes cyclables avenue de Tervueren dans la perspective de son réaménagement.
- 2022:** Inauguration de la place du Rinsdelle
- 2023:** Inauguration du nouvel espace vert au square de Léopoldville.



## Des nouvelles infrastructures au service des habitants



Dans les années à venir, d'autres grands projets sortiront de terre :

### Sur le site des Jardins de la Chasse :

- Une nouvelle crèche de 1.000m<sup>2</sup> exploitée par le personnel de la crèche Sainte-Geneviève pourra accueillir 56 enfants. Ce projet s'accompagne de deux appartements gérés par la Régie Foncière. Fin des travaux prévus en janvier 2026.
- Une Maison de la Participation à la place de l'ancienne chapelle pour accueillir des associations de quartier. La commune invite les habitants à une réunion d'information informelle le jeudi 23 mai, à 18h30, à la salle de l'Europe de l'hôtel communal (inscription par téléphone au 02 627 27 58 ou par mail à l'adresse [urbanisme@etterbeek.brussels](mailto:urbanisme@etterbeek.brussels)).

### Dans le quartier Coquillat/rue Baron Dhanis :

- Agrandissement du stade Guy Thys : création de nouveaux vestiaires, d'un espace dédié à une école de devoirs, d'une salle polyvalente et d'une nouvelle salle de boxe.

### Square Forte dei Marmi :

- Création d'un espace ouvert convivial sécurisé, multifonctionnel et d'un aménagement paysager qui rappellera la vallée du Maelbeek. Le site bénéficiera d'un auvent, d'un nouvel éclairage et d'une fontaine à eau.



## \* ACTION POLITIQUE

# S'alimenter de manière saine et durable : comment transformer cet idéal en réalité pour tout le monde ?



**Votre échevin de la Transition écologique**

**D**errière ce geste banal réalisé plusieurs fois par jour, se cachent toute une série de dimensions : écologie, emploi, argent, accès mais aussi inégalités, production, agriculture, santé, commerce, système alimentaire global. Tous ces domaines imbriqués les uns dans les autres sont aujourd'hui questionnés, discutés, pour tenter de contrer les effets néfastes de l'alimentation industrielle. C'est l'une des ambitions de la stratégie régionale Good Food que nous tentons aussi de mettre en œuvre à notre échelle, à Etterbeek.

Evidemment, il a fallu mettre des priorités, en concentrant notre action dans certains secteurs. C'est pourquoi nous avons décidé de travailler principalement dans les écoles, les crèches et le milieu associatif. Choisir ce public, c'est miser sur l'avenir. Fournir une alimentation saine aux bébés, petits et grands enfants, c'est un pari d'abord sur leur santé, mais aussi sur leur manière de s'alimenter au quotidien. Par exemple, en consommant moins de viande, en proposant des repas végétariens, en cuisinant plus de légumes, en respectant le cycle des saisons, etc. Il ne s'agit donc pas uniquement de changer les menus de la cantine, ce qui est en cours depuis 2 ans, mais aussi de changer la manière dont les enfants voient leur alimentation. C'est pourquoi l'école est impliquée dans sa globalité : animations de sensibilisation, organisation de petits déjeuners sains, tri des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, collations saines, etc. Il s'agit d'un projet à long terme qui, nous l'espérons, sera récompensé par le label Good Food qui reconnaît la qualité et la durabilité des aliments dans les cantines scolaires. Nous avons soumis des dossiers pour ce label pour les écoles Colombe de la Paix et Paradis des Enfants. La crèche Aimé Dupont a également travaillé à l'élaboration de menus plus sains ainsi qu'à la réduction de ses déchets alimentaires.

La commune peut aussi compter sur l'appui d'excellents acteurs associatifs, qui touchent un autre public : les usagers des écoles de devoirs (enfants et parents), les membres de maisons de jeunes, les seniors, etc. Des initiatives telles que KOM à la maison, Chambéry, Animations et Loisirs pour Tous ou encore le service d'accueil de jour Atoll sont essentielles pour y parvenir. Nous tentons de les soutenir notamment grâce au subsidé collations saines, qui propose une aide financière à toute association souhaitant offrir des collations saines à ses bénéficiaires, petits ou grands. Avec, en prime, des ateliers de cuisine afin de rendre ces personnes actrices du changement.

Le service Transition écologique, qui chapeaute de nombreux projets liés à l'alimentation saine et durable, oriente également toute personne désirant apprendre à mieux manger : cartes et informations sur les GASAP (Groupes d'Achat Solidaires de l'Agriculture Paysanne), promotion des initiatives existantes, stands lors d'événements... sans oublier les nombreuses activités « Nature en Ville » ou encore le soutien apporté aux projets de potagers collectifs aux Jardins Participatifs ou au parc Hap.

Mais les défis restent encore nombreux, comme le précise l'échevin de la Transition écologique : « Développer de nouvelles habitudes nécessite du temps et des moyens. Nous sommes conscients que ce n'est pas possible pour tout le monde, tout de suite. Mais nous mettrons par contre tout en œuvre pour soutenir chacun car il s'agit là d'un combat important à mener ».



## Zoom sur les restaurants solidaires à Etterbeek

Pour les 3 restaurants solidaires d'Etterbeek, un seul leitmotiv : proposer une nourriture saine et variée à un public qui n'y a habituellement pas accès (géographiquement, financièrement ou culturellement). Pour y parvenir, ils travaillent souvent en partie avec des invendus de commerces locaux ou des dons alimentaires. Ce qui permet, en plus de lutter contre le gaspillage alimentaire, d'offrir un prix démocratique pour ces repas sains. Un autre point est celui de travailler aux tissages de liens entre personnes, en accueillant un public très varié : des adultes et seniors isolés, des travailleurs en épuisement professionnel, des familles monoparentales, des demandeurs d'asile, des personnes souffrant de problèmes de santé physique et mentale, du public des associations de cohésion sociale locales, etc.

« Kom à la maison », situé dans le quartier de la Chasse, a déjà servi plus de 1000 repas. Particularité de ce restaurant : si vous le souhaitez, vous pouvez cuisiner avec l'équipe, composée en majorité de bénévoles, pour apprendre à concocter de succulents plats. Sans oublier la promotion de circuits courts, avec l'achat de légumes à des producteurs locaux par exemple. Les repas sont à prix libre et solidaire, afin de permettre à tout un chacun.e de s'y retrouver et de participer.

Le restaurant solidaire de la Maison de quartier Chambéry a été labelisé Good Food, il propose lui aussi des repas 3 services presque tous les midis et distribue plus de 20.000 repas par an ! L'accent est mis sur la rencontre avec le quartier, et le lien avec toutes les activités proposées par cette maison de quartier ultra dynamique.

Enfin, à la maison de repos et de soins Fondation Jourdan, sur le site Beauport, Resto Plus propose également des repas solidaires, accessible aux personnes extérieures à la résidence (en privilégiant les Ettebeekoises).

**i KOM à la maison**  
0456 41 19 74 – [info@komalamaison.be](mailto:info@komalamaison.be)

**Maison de Quartier Chambéry**  
02 646 20 57 – [edwin.bw@chambery.be](mailto:edwin.bw@chambery.be)  
02 643 01 00 – [sdedieu@cpas-etterbeek.brussels](mailto:sdedieu@cpas-etterbeek.brussels)





\* ACTU

## Les caméras de surveillance de la police veillent sur votre sécurité

**Vous les croisez tous les jours sur la voie publique. Mais pourquoi y a-t-il tant de caméras de surveillance et, surtout, quelle est leur utilité réelle. Faisons le point en toute transparence sur le rôle de ces caméras devenues indispensables dans le travail quotidien des policiers de notre zone Montgomery.**

Sachez tout d'abord que l'endroit où sont placées ces caméras de surveillance dans votre zone de police n'est pas choisi au hasard : plusieurs aspects sont à prendre en compte pour déterminer le lieu de leur installation : une caméra est installée après concertation entre la commune et la zone de police. Une demande d'installation peut ainsi être demandée par la commune qui a eu vent d'un besoin particulier de la part de la population. La zone de police peut elle aussi en faire la demande pour des raisons de sécurité, de circulation, de gestion négociée de l'espace public...

En outre, la faisabilité technique est également un facteur à prendre en considération.

### Une efficacité démontrée

Ces caméras jouent avant tout un rôle dissuasif, voire préventif, mais elles permettent également d'accroître la sécurité des agents de police et des différents services de sécurité (pompiers, services de secours, etc.) lorsqu'ils sont envoyés sur une mission. En outre, elles contribuent à réaliser des constats de faits délictueux tels que des incivilités, dépôts



d'immondices, etc. Enfin, elles se révèlent indispensables lors de la gestion de la circulation, des manifestations ou des événements.

### 133 caméras sur toute la zone Montgomery

Actuellement, sur le territoire de la zone, l'on dénombre 133 caméras placées sur la voie publique mais surtout 410 vues (une caméra pouvant couvrir plusieurs angles de vue). À cela, il faut encore ajouter les caméras qui filment les maisons de police et différents sites sous surveillance spécifique.

Ces caméras permettent une surveillance en temps réel par notre dispatching ainsi qu'une exploitation à posteriori des données. En 2023, le service d'appui technique a ainsi traité pas moins de 787 demandes d'images. Ces requêtes ont affiché un résultat positif dans 43.20 % des cas. Par «résultat positif», l'on entend une contribution de valeur apportée au dossier, sans nécessairement aboutir à une identification directe. Lors de leur visite récente, les bourgmestres des trois communes ont pu se rendre compte de la réelle plus-value de l'utilisation du vaste parc de caméras de la zone. Et l'année 2024 s'annonce déjà



prometteuse, avec l'installation de nouvelles caméras plus performantes et le remplacement de certaines plus anciennes.

### Vie privée et sécurité

Précisons que l'usage de ces caméras fait l'objet d'une réglementation très stricte dictée notamment par la loi sur la fonction de police, le code pénal et la loi sur la protection des données afin de garantir le respect de la vie privée de nos citoyens. N'ayez donc aucune crainte : seules les parties publiques peuvent être filmées. Si une partie privée (un jardin, par exemple) est dans le champ de vision d'une caméra, elle sera immédiatement floutée.

Car si votre sécurité nous est chère, votre vie privée l'est tout autant et nous en sommes les garants !

## Les hommages de nos hommes en bleu à leurs collègues décédés

Le jeudi 21 mars 2024, à 12h, tous les policiers de la zone Montgomery étaient rassemblés devant la Maison de police d'Etterbeek, sur l'esplanade de l'hôtel communal, pour y respecter une minute de silence en hommage à Jonathan Savel. Il s'agit de ce jeune policier (il était âgé de 36 ans) membre des Unités spéciales tué par balles lors d'une perquisition à Lodelinsart le 18 mars. Le chef de corps de notre zone de police, Michaël Jonniaux, ainsi que les bourgmestres d'Etterbeek, de Woluwe-Saint-Lambert et de Woluwe-Saint-Pierre, étaient également présents pour rendre hommage au policier disparu dans l'exercice de ses fonctions. Le jeudi 4 avril, c'est un autre jeune membre des forces de l'ordre, âgé de 25 ans, Benjamin Leduc qui perdait la vie à la suite d'un accident lors d'une course-poursuite à Couillet, près de Charleroi. Là aussi, une cérémonie d'hommage fut organisée (le 11 avril), toujours devant la Maison de police d'Etterbeek.



## \* ACTU



Cette aide financière instaurée à Bruxelles en 2021 vise à couvrir une partie du paiement du loyer auprès d'un propriétaire privé en attendant l'attribution d'un logement social. C'est une opportunité précieuse qui peut véritablement soulager les locataires durant cette période d'attente.

Avant 2021, diverses formes d'aides existaient, mais elles touchaient très peu de ménages. La nouvelle formule d'Allocation Loyer offre aujourd'hui des montants mensuels variant entre 135 et 180 euros en région bruxelloise, avec une majoration de 22 à 45 euros par enfant à charge, ce qui représente une augmentation significative de l'aide disponible pour les bénéficiaires.

Malgré son potentiel à aider ceux qui en ont le plus besoin, plus de 5.000 ménages éligibles à Bruxelles n'ont pas encore réclamé cette allocation. Si vous êtes inscrit auprès d'une Société Immobilière de Service Public

## L'Allocation Loyer : un soutien financier encore méconnu ?

**Si vous êtes sur liste d'attente pour un logement social, vous pourriez avoir droit à l'Allocation Loyer, également connue sous le nom d'Allocation d'Attente de Logement.**

(SISP), dans l'attente d'un logement social, il peut donc être intéressant de vérifier si vous entrez dans les conditions d'octroi.

L'éligibilité à cette allocation dépend des revenus et du nombre de points de priorité accumulés, qui varient selon la situation du ménage. Une fois accordée, c'est une allocation qui est octroyée pour une période de 5 ans à partir de la date de demande. Après cette période initiale, l'administration examinera si les conditions pour continuer à percevoir l'allocation sont toujours remplies, l'aide pouvant le cas échéant être accordée pour une nouvelle période de 5 ans.

Les informations complètes et le formulaire pour introduire la demande d'allocation sont disponibles sur le site de Bruxelles Logement : [logement.brussels/louer/allocation-loyer](https://logement.brussels/louer/allocation-loyer).

N'hésitez pas à demander de l'aide ! La Cellule Logement du CPAS d'Etterbeek se tient disponible pour accompagner tous les Etterbeekois dans leurs démarches administratives et les aider à faire valoir leurs droits.

**i Cellule Logement**  
02 627 22 22  
[logement@cpas-etterbeek.brussels](mailto:logement@cpas-etterbeek.brussels)



## La Croix-Rouge d'Etterbeek développe sa vestiboutique

**Dans les prochains mois, ce magasin de vêtements de seconde main à moindre coût déménagera au 763 de la chaussée de Wavre dans le cadre d'un partenariat établi avec Log'iris. Afin de préparer ce changement, la section locale recherche des volontaires disponibles en journée, du mardi au samedi.**

Maëliiss Vogeleer, responsable de la vestiboutique : « Nous avons ouvert il y a maintenant un an et demi et depuis, de nombreux Etterbeekois visitent chaque dimanche notre local situé au 95 de la rue Général Leman. Face à l'augmentation de la précarité, nous devons toutefois élargir notre offre ainsi que notre attractivité. Voilà pourquoi nous souhaitons étendre nos heures d'ouverture. »

### Qui dit augmentation d'horaires, dit aussi hausse du nombre de volontaires

La section etterbeekoise de la Croix-Rouge compte aujourd'hui près de 250 volontaires. En 2023, ils ont presté plus de 10.000 heures sur divers dispositifs préventifs médicaux, ont préparé et distribué près de 2.000 repas pour des sans-abri et animé une quinzaine de formations en premiers secours.

« Malgré un bilan 2023 positif pour l'ensemble de la section, la vestiboutique reste une activité à part nécessitant un profil particulier de volontaires, disponibles régulièrement. Plus nous serons ouverts, plus nous récolterons de fonds pour financer nos activités sociales », précise encore Maëliiss.

Si vous souhaitez devenir volontaire, vous pouvez contacter la Croix-Rouge d'Etterbeek par email ou via les réseaux sociaux. Une séance d'information à ce sujet se tiendra également au sein de ses locaux (rue Général Leman 95) le 13 juin prochain à 19h30 (inscription par email souhaitée).

**i Croix-Rouge d'Etterbeek**  
[sl.etterbeek@croix-rouge.be](mailto:sl.etterbeek@croix-rouge.be) – [facebook.com/CroixRougeEtterbeek](https://facebook.com/CroixRougeEtterbeek)



**DISPONIBLE EN JOURNÉE LE MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI OU SAMEDI ?**

**DEVENEZ VOLONTAIRE À LA VESTIBOUTIQUE**

**CONTACTEZ-NOUS À L'ADRESSE [SL.ETTERBEEK@CROIX-ROUGE.BE](mailto:sl.etterbeek@croix-rouge.be)**

**CROIX-ROUGE de Belgique**



**Vous le savez, les prochaines élections communales auront lieu le 13 octobre 2024. Mais avant cela, un autre rendez-vous avec les urnes nous attend : le 9 juin, nous élirons nos représentants aux parlements européen et fédéral ainsi que dans les assemblées régionales. Voici encore quelques informations qui vous permettront d'effectuer votre devoir électoral en toute sérénité.**

## \* ACTU EN BREF

# Dernières infos pratiques avant les élections

Sachez d'abord que le vote sera électronique. Pour celles et ceux d'entre vous qui n'y sont pas encore habitués et qui souhaitent s'y préparer, un PC pour s'initier au vote électronique sera disponible en libre accès dans le hall d'accueil de l'hôtel communal (31/1, avenue des Casernes) dès le 13 mai 2024.

Pour vous rendre au bureau de vote, vous devrez vous munir de votre convocation électorale. Elle arrivera dans votre boîte aux lettres 15 jours au moins avant l'élection. L'adresse, le numéro et les heures d'ouverture de votre bureau de vote (8h - 16h) y seront indiqués. Si vous ne l'avez pas reçue ou si vous l'avez perdue, vous pouvez en obtenir une copie auprès du service des Affaires électorales du lundi au vendredi de 8h à 12h45, du lundi au jeudi de 14h à 15h45 et le mardi de 16h à 18h45.

Dans notre édition précédente, nous vous avons exposé toutes les modalités pour pou-

voir, le cas échéant, voter par procuration : si des zones d'ombre subsistent à ce sujet, consultez notre site web ([etterbeek.brussels](http://etterbeek.brussels)) : tout y est expliqué dans le détail.

Votre bureau de vote sera situé près de votre domicile. Des dispositions y seront prises pour réduire les files d'attente et aider les personnes moins valides. Une carte indiquant la localisation des bureaux de vote ouverts le 9 juin est disponible sur le site de la commune.

Enfin, pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, un transport sera mis à leur disposition pour les conduire (aller et retour) entre leur domicile et le bureau de vote. Pour bénéficier de ce service, une réservation est nécessaire avant le 31 mai auprès du service Contact plus : [contact.plus@etterbeek.brussels](mailto:contact.plus@etterbeek.brussels) - 02 627 27 37

**i** Pour plus d'infos encore sur les élections du 9 juin : [etterbeek.brussels](http://etterbeek.brussels) ou [elections.fgov.be](http://elections.fgov.be)



## Retrouver son animal plus vite grâce à Animal Search !



Perdre un animal est une source de stress importante. Pour mettre toutes les chances de votre côté et vite retrouver votre ami à quatre pattes, il y a Animal Search. Il s'agit d'une application gratuite pour smartphone qui a pour but de signaler tout animal égaré, blessé ou décédé aperçu sur la voie publique, grâce à des photos géolocalisées.

Depuis maintenant deux ans, la commune d'Etterbeek a signé une convention avec Animal Search. Ce qui lui permet de relayer également, via son service du Bien-être animal, des annonces d'animaux recherchés ou trouvés sur son territoire via cette application.

Et pour garantir la prise en charge de l'animal dans les meilleurs délais, cette plateforme de centralisation permet aux utilisateurs de se contacter entre eux, mais aussi de contacter les vétérinaires, refuges et services communaux de voirie se trouvant à proximité de l'endroit où l'animal a été localisé.

N'hésitez pas à vous y inscrire via le site [animal-research.be](http://animal-research.be)

## Appel aux habitants, votre avis compte !



Le Senghor souhaite recueillir votre avis afin de construire une offre culturelle qui correspond aux besoins et aux attentes de son territoire.

Dans une ambiance conviviale et participative, venez partager vos envies, vos rêves...

Cette rencontre est organisée dans le cadre de l'analyse partagée du territoire du centre culturel Le Senghor.

**Quand** : le 07/06 à 18h30

**Où** : Le Senghor  
(366 Chaussée de Wavre)

**Réservation** : [senghor.be](http://senghor.be)



## Coup de balai dans le quartier de la Chasse



Événements incontournables du calendrier d'activités participatives organisées à Etterbeek, les clean-up permettent aux habitants de rencontrer les agents de la Propreté dans une ambiance conviviale et festive en participant, avec eux, à une vaste opération de nettoyage de l'espace public. Le dernier en date, proposé dans le cadre du projet régional clean.brussels et qui visait la remise au net du quartier commerçant de la Chasse, a eu lieu le samedi 27 avril en présence d'un public nombreux. Equipés de chasubles, de sacs et de gants, les membres du cortège se sont mis en route sur les coups de 15h30 avant de se réunir à nouveau, à 17h, sur l'esplanade de l'hôtel communal où les attendaient différents stands d'information, un bar ainsi que des animations. Encore mille mercis et surtout bravo à toutes et tous pour votre engagement lors de cette belle action citoyenne !

## Joyeux anniversaire Lucienne !

Madame Lucienne Van Begin a eu la joie de célébrer ses 100 printemps en mars dernier en compagnie de sa belle-fille. Résidente du home du Cinquantenaire, elle a reçu la visite du bourgmestre et les honneurs du personnel. Nous lui souhaitons encore un très bel anniversaire.



\*

\*

# Opinions

**Soucieux de respecter les dispositions de l'ordonnance du 12 juillet 2012 visant le contrôle des communications et la promotion des autorités publiques locales en période électorale, le collège des bourgmestre et échevins a fait le choix de ne pas publier de tribunes politiques des partis de la majorité en période électorale.**



**Les Engagés**  
POUR UNE SOCIÉTÉ RÉGÉNÉRÉE

### Des espaces publics qui contribuent au bien-être à Etterbeek



**André du Bus**  
Chef de groupe

Le réaménagement d'une place, d'un trottoir, d'un espace public peut être un sujet de réjouissance. Il faut que sortir de chez soi devienne un plaisir et que les nouveaux espaces invitent davantage à la rencontre, à la quiétude, au ressourcement, ou simplement à la marche.

Alors que les logements deviennent de plus en plus exigus et habités presque une fois sur deux par une personne seule, les espaces publics doivent faciliter la rencontre et l'échange dans un environnement où l'on se déplace en sécurité. Ces espaces devront offrir dans la mesure du possible des zones ombragées, particulièrement recherchées lors des canicules qui seront de plus en plus fréquentes.

Ainsi, la conception des travaux d'aménagement des espaces publics évoqués dans ce numéro de la Vie Etterbeekoise représente un bel exemple de l'application du critère « santé » pour toute décision politique. En phase avec la motion votée à l'unanimité au conseil communal d'avril 2023 à l'initiative des Engagés. Pour se sentir encore mieux à Etterbeek.

## DÉFI

### Budget 2024 : plus de projets mais avec quel budget ?

**Xavier Timmermans**



Le budget est le document pivot de toute l'activité communale et la note d'orientation politique tout autant. Si le budget communal affiche un boni, ce n'est pas un hasard mais le fruit du travail de différents services et de l'arbitrage politique du Collège, présidé par le Bourgmestre.

Si l'on salue la diminution du taux de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques qui passe de 6,3% à 6% – un résultat qui correspond à la demande de Défi depuis plusieurs années –, on s'inquiète cependant du budget qui se solde par un boni minimal et on se demande comment le Collège réussira à réaliser les projets ambitieux présentés dans la note d'orientation politique. Notamment la création au sein du service des Affaires générales d'un nouveau pôle dédié aux projets transversaux tels que le budget carbone et la coordination locale sur les drogues et assuétudes. Une autre inquiétude du groupe Défi est le non-remplacement de la personne en charge du service des archives de la commune, faute des moyens. Le groupe Défi espère toutefois que les différents projets seront réalisés vu le temps qui reste pour terminer cette législature. Le budget étant une prévision des recettes et des dépenses, la réalité sera connue l'année prochaine.

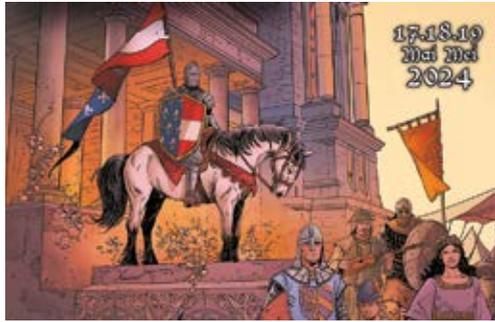
## \* AGENDA

## ANIMATION

## Du 17 au 19 mai

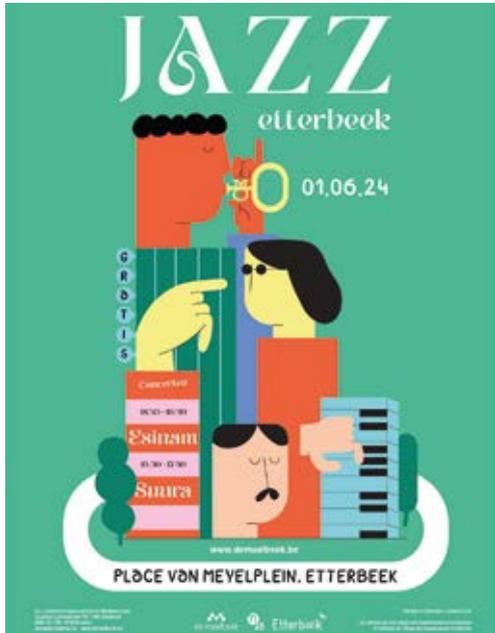
29<sup>ème</sup> Marché Médiéval d'Etterbeek

Parc du Cinquantenaire (autour de la fontaine, côté Porte de Tervueren / station de métro Merode)  
16h à 22h (vendredi) / 10h à 22h (samedi) / 10h à 20h (dimanche)  
02 627 23 34 – animation@etterbeek.brussels

Samedi 1<sup>er</sup> juin

## Jazz Etterbeek – Concerts en plein air organisés en collaboration avec le GC De Maalbeek

Place Van Meyel – 16h30 à 17h30 (Suura) et 18h30 à 19h30 (Esinam)  
02 627 23 05 – cultuur@etterbeek.brussels



## BIEN-ÊTRE ANIMAL

## Samedi 15 juin

## Journée du bien-être animal – Stands d'information et de sensibilisation, activités, animations, etc.

Parc du Cinquantenaire (devant les grilles – côté Porte de Tervueren / station de métro Merode) – 13h à 18h  
02 627 23 65 – beanimal@etterbeek.brussels

## CULTURE

## Jusqu'au 27 mai

Rétrospective « Impressions, couleurs, lumières »  
Exposition de l'artiste Stefania Paterka-Jeziarska (peinture)

Espace Entrée Libre – Hall d'accueil de l'hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – En semaine de 8h à 16h  
02 627 23 57 – culturefrancophone@etterbeek.brussels

## Du 31 mai au 17 juin (vernissage le 30/05 à 18h30)

## Exposition collective (peinture) des artistes Agata Morawiec, Woo Kim et Marc Declercq

Espace Entrée Libre – Hall d'accueil de l'hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – En semaine de 8h à 16h  
02 627 23 57 – culturefrancophone@etterbeek.brussels

## Du 22 au 25 juin (vernissage le 21/06 à 19h)

## Exposition de fin d'année à la RHok Academie – Présentation des travaux des élèves des différentes sections

Site Etterbeek (2 avenue Edouard de Thibault) – Site Woluwe-Saint-Pierre (12 Petite rue de l'Eglise)  
22 et 23/06 (11h à 18h) – 24 et 25/06 (18h à 21h)  
02 733 45 51 – info@rhokacademie.be – rhokacademie.be

## EMPLOI

## Mercredi 12 et jeudi 27 juin

## Entrepren'HER – Lunch articulé autour d'un thème en lien avec les femmes entrepreneures

Moment informel de rencontre, de discussion et de réseautage en compagnie d'entrepreneures aguerries  
12/06 : entrepreneures et métiers dits « masculins » (sommelière, paysagiste et professionnelle du numérique)  
27/06 : Entrepreneures et multiculturalité (intervenant·es issues de la diversité)

Maison des entrepreneurs Innov'Ett (131 rue de l'Etang) – 12h30 à 14h

Lunch gratuit + possibilité de venir accompagné de son/ ses enfant(s) mais inscription préalable indispensable

0490 67 84 67 – innovett@etterbeek.brussels

## Lundi 17 juin

## Business Network 1040 – Événement destiné aux entrepreneurs etterbeekoïses (échanges, rencontres avec des services de contact et walking dinner)

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – Salle Christian Debaty – 18h30

Participation gratuite – Inscription indispensable sur le site hub.brussels

02 627 23 24 – economie@etterbeek.brussels

## FAMILLE ET JEUNESSE

## Lundi 3 et jeudi 6 juin

## Animation autour du harcèlement vécu par les enfants à partir de 2 ans et demi

Maison des Enfants (24 avenue du Préau) – 19h45  
Inscription obligatoire

0478 02 72 31 – etterbeek@liguedesfamilles.be

## Mercredi 26 juin

## Buitenspeeldag – Journée consacrée aux jeux en plein air avec nombreuses activités pour enfants (0 à 12 ans)

Place de Theux et alentours – 14h à 17h

02 627 23 05 – cultuur@etterbeek.brussels

## FOIRES, MARCHÉS ET BROCANTES

## Lundi 20 mai

## Brocante organisée par le Comité de quartier « l'Amitié »

Rues Major Pétillon, Cardinal Lavigerie, Capitaine Joubert, des Pères Blancs et avenue des Volontaires (entre la station de métro Pétillon et la chaussée de Wavre) – 8h à 16h

02 627 23 34 – fmb@etterbeek.brussels

## Lundi 20 mai

## Brocante organisée par l'asbl Quatro Brom

Quartier de la Chasse (avenue des Casernes et environs) – 8h à 17h

02 627 23 34 – fmb@etterbeek.brussels

## Dimanche 2 juin

## Brocante organisée par la maison des jeunes « La Clef »

Rue Fétis – 9h à 17h

02 627 23 34 – fmb@etterbeek.brussels

## Samedi 15 juin

## Brocante organisée par l'asbl Le Pivotal

Rue Philippe Baucq (entre les n°97 et 175) – 9h à 17h

02 627 23 34 – fmb@etterbeek.brussels

## LANGUES

## Chaque mercredi (hors période de congé scolaire francophone)

## Tables de conversation (FR &amp; EN) organisées à l'initiative de la communauté In'Etterbeek

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – 18h30 à 20h  
02 627 23 30 – participation@etterbeek.brussels

## Mardis 28 mai, 11 et 25 juin

## Tables de conversation (NL – à partir du niveau 1.2) pour adultes

GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 17h à 18h30  
02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

## PROPRETÉ PUBLIQUE

## Samedis 25 mai et 29 juin

## Déchetterie mobile – Dispositif itinérant de collecte d'encombrants ménagers

25/05 : avenue des Gaulois – 9h à 14h

29/06 : avenue Nestor Plissart – 9h à 14h

0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels

## SPORT

## Chaque samedi

## Marche urbaine – Balades modérées (3 à 5 km) en groupe à la (re)découverte de la commune

Départ à 10h depuis un lieu de rendez-vous chaque fois fixé au sein du quartier visité

Retour sur l'esplanade de l'hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – Inscription obligatoire

02 627 25 81 – sport@etterbeek.brussels

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## Dimanches 12 mai et 9 juin

## Repair Café – Aide à la remise en état d'objets défectueux et/ou hors d'usage

GC De Maalbeek (118 rue du Général Leman) – 14h à 17h  
02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

## Samedis 18 mai et 22 juin

## Atelier « Un verger au fil des saisons » – Initiation à la gestion écologique des arbres fruitiers

18/05 : biodiversité, ravageurs et maladies

22/06 : soins du sol, des arbres et des petits fruits

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 10h30 à 15h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

## Jeudi 23 et samedi 25 mai + jeudi 6 et dimanche 16 juin

## Atelier « Cultiver en ville » – Séance de coaching autour de la production de légumes en milieu urbain

23/05 : une mare au jardin – Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 16h à 18h

25/05 : les plantes indésirables comestibles – Parc Hap (191 avenue d'Auderghem) – 14h à 16h

06/06 : les aromatiques – Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 16h à 18h

16/06 : utilisation rationnelle de l'eau – Parc Hap (191 avenue d'Auderghem) – 10h à 12h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

## Samedi 25 mai (date susceptible d'être modifiée en fonction de la production disponible)

## Extraction et récolte du miel produit au sein du rucher pédagogique

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 13h à 16h  
02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

## Dimanche 23 juin

## Atelier « Biodiver-cité » – Initiation au maraîchage et à la permaculture

Cuisine sauvage

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 10h à 13h  
02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels



## VIE POLITIQUE

## Lundis 27 mai et 24 juin

## Conseil communal

Hôtel communal – Salle Christian Debaty (31/1 avenue des Casernes) – 20h

02 627 21 11 – secretariat@etterbeek.brussels